

FICHE MISSIONS & COMPETENCES

Cette fiche individuelle s'inscrit dans la Charte du bénévolat ADESAF. Elle est remise à

L'Association ADESAF s'engage à l'égard de

- à lui confier les responsabilités, missions et activités suivantes :
.....
.....
- à respecter les horaires et disponibilités convenus suivants :
.....
.....
- à accueillir le bénévole et le considérer comme un collaborateur à part entière,
- à assurer l'intégration et la formation par tous les moyens nécessaires et adaptés à la taille de l'Association,
- à garantir la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées en France et à l'international,
- si souhaité, à aider dans des démarches de validation de son engagement (Compte d'Engagement Citoyen, Validation des Acquis de l'Expérience par exemple) en fournissant une attestation rendant compte du travail effectué,
- à informer sur le droit à l'image et sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

L'Association ADESAF pourra à tout moment décider de la fin de la collaboration de, mais en respectant un délai d'un mois, sauf cas d'urgence.

..... s'engage à l'égard de l'Association ADESAF :

- à respecter l'orientation, la finalité et les valeurs de l'ADESAF,
- à coopérer avec les différents partenaires de l'Association : bénéficiaires, dirigeants, salariés permanents, autres bénévoles,
- à respecter son organisation, ses membres, son fonctionnement et son règlement intérieur,
- à s'impliquer dans les missions et activités confiées,
- à respecter les horaires et disponibilités convenus, et prévenir le responsable désigné en cas d'impossibilité,
- à agir pour préserver la cohésion de l'association et de son activité (entraide, implication, recherche des bénévoles, etc.),
- à assurer dans la mesure de sa disponibilité la participation aux rencontres proposées : Assemblée Générale, forums associatifs, événements divers, etc.
- à respecter pleinement la confidentialité des informations qui lui sont transmises dans le cadre de son activité par l'Association, les partenaires et les bénéficiaires de sa mission,

..... pourra à tout moment décider de la fin de sa collaboration, mais en respectant un délai d'un mois, sauf cas d'urgence.

Fait à....., le.....

Signature du bénévole

Signature du/de la Président.e de l'association

ATTESTATION DE DROIT A L'IMAGE

Objet : Autorisation de filmer et publier des images

Je soussignée,

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Tel. :

Mail :

Autorise, à titre gratuit, l'ADESAF :

- à me filmer lors des manifestations auxquelles participe l'ADESAF
- à effectuer des montages, reproduire et diffuser ces images lors des différentes manifestations,
- à publier ces images sur les réseaux internet (site internet, réseaux sociaux), et les supports de communication de l'ADESAF.

Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite, au.à la Président.e de l'ADESAF.

Je m'engage à ne pas tenir responsable la personne ou structure précitée ainsi que ses représentant.e.s et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Ce contrat est reconduit de manière tacite chaque année. La présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent.e à signer ce formulaire en mon propre nom.

J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à _____, le _____

Signature :